

Août 1996

Pour un véritable débat sur le déficit social et démocratique



Mémoire présenté à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics pour l'ACEF de l'Outaouais

Recherche et rédaction : Marc Bonhomme M.A. (Economics)

POURQUOI IL FAUT BOULEVERSER LA POLITIQUE FISCALE

On doit d'abord de toute urgence régler la crise des finances publiques car elle incite fortement les gouvernements à laisser tomber le **plein emploi**, à réduire **la quantité et la qualité des services publics**, à mettre fin à **l'universalité des programmes sociaux** et, *last but not the least*, elle les rend complètement dépendants du capital financier. Reste à savoir comment réduire le déficit à zéro sans tuer le malade.

Pour trouver un bon remède, il faut en effet d'abord un diagnostic correct. Les gouvernements ont-ils vécu trop longtemps au-dessus de leurs moyens, aux dépens de la jeune génération d'aujourd'hui, ou sont-ils plutôt victimes du néolibéralisme qu'ils contribuent eux-mêmes à implanter ? La réponse trouvée, le chemin sera dégagé pour reconstruire une fiscalité qui contribue enfin au plein emploi durable et socialement utile au lieu de le détruire.

1. LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES

a. un problème de chômage et de bas salaires

La généralisation du chômage et de la pauvreté diminuent l'assiette fiscale et augmente l'aide (même coupée par personne) aux chômeurs et exclus à cause de l'augmentation rapide de leur nombre. Les déficits et l'endettement qui en résultent diminuent la capacité de l'état à créer de l'emploi. Ils invitent plutôt les gouvernements à en détruire, d'où hausse du chômage et de la pauvreté. Cette hausse généralise davantage chômage et pauvreté qui diminuent encore l'assiette fiscale, etc. etc.. Ainsi est créé *le cercle vicieux de l'endettement*.

Il va sans dire que toute résolution de la crise fiscale passe par la rupture de ce cercle vicieux, c'est-à-dire par une politique de plein emploi et d'amélioration des conditions de travail pour rétablir l'assiette fiscale et diminuer le budget total consacré au soutien du revenu (tout en augmentant l'aide par personne). En effet, toute politique de coupures empire le cercle vicieux de l'endettement en aggravant le mal au lieu de le soigner.

Mais la politique néolibérale d'assainissement des finances publiques, adopté tant par Québec que par Ottawa, qui se résume essentiellement dans la politique du déficit zéro, prétend atteindre *indirectement* le plein emploi. Son objectif immédiat et unique est le rétablissement des conditions de rentabilité de l'entreprise privée. Les profits rétablis, c'est l'entreprise qui créerait le plein emploi.

On peut constater de parti-pris pour les profits en examinant les moyens mis en action :

- * l'arrêt de l'augmentation du salaire réel, si ce n'est sa diminution, par l'exemple de la politique salariale de l'État, le recours à des lois spéciales antisyndicales et l'augmentation du coût social du chômage et de l'exclusion que cause le démantèlement de l'universalité des programmes sociaux et la dégradation des services publics,

- * la réduction des coûts de production non-salariaux : limiter l'impôt sur le capital, sur les profits et sur la masse salariale ; limiter sinon supprimer la taxation sur l'énergie (gel des tarifs d'électricité pour les entreprises), les matières premières et les équipements (remboursement prochain de la TVQ aux entreprises) ; maintenir et même augmenter les dépenses fiscales pour l'achat d'équipement, la recherche-développement et la formation en entreprise [S-48, c'est-à-dire ***Oser choisir ensemble***, document de synthèse, page 48],

- * la réduction de l'imposition des revenus du capital en maintenant l'importante réduction du taux marginal supérieur d'impôt sur le revenu des particuliers appliquée depuis 1976 [***Les finances publiques du Québec, vivre selon nos moyens***, 1993, page 39],

- * la création d'occasions d'investissement rentable (aux dépens des travailleurs-consommateurs) par la déréglementation de la finance, de la communication et des transports [2-57à67, c'est-à-dire ***Oser choisir ensemble***, document 2, pages 57 à 67], par la sous-traitance (buanderie, cafétéria, laboratoires, services informatiques) et par la privatisation à rabais (production privée d'électricité, Mont St-Anne, flou artistique à propos d'Hydro-Québec),

- * la diminution des frais financiers et des frais commerciaux par la volonté de réduire le taux d'intérêt et la stabilisation de l'inflation à un bas niveau. En effet, la baisse du déficit budgétaire soit diminue le recours à l'épargne du secteur privé -- ce qui diminue la pression sur les taux d'intérêt -- ou soit évite à la banque centrale de créer de la monnaie -- ce qui réduit l'inflation qui crée de l'incertitude donc augmente le taux d'intérêt à long-terme. De même, la dévalorisation du dollar par le fédéral, d'environ 20% depuis 1991, a réduit le déficit du compte courant (la sortie de dollars hors Canada non couverte par des entrées) et par là stabilise le taux de change du dollar, ce qui rend moins onéreux les prêts de l'étranger.

Des profits qui détruisent l'emploi

Cette politique néolibérale d'assainissement des finances publiques, nous dit-on, en favorisant les profits et l'épargne des classes riches, provoquera une hausse des investissements, qui, à son tour, provoquera une création d'emplois suffisamment ample pour résorber le chômage et réinvestir, après l'an 2000, dans des services publics adaptés aux besoins nouveaux. En un mot, *les profits d'aujourd'hui seront les investissements de demain et les emplois d'après-demain*. La faille majeure de cette politique est de ne considérer qu'un côté de la médaille, celui de l'offre, ignorant complètement le côté de la demande. Elle suppose naïvement que l'offre crée sa propre demande, c'est-à-dire que profits et épargne créent automatiquement leur équivalent en investissements.

Le problème fondamental de l'approche néolibérale, c'est que le cercle vicieux de l'endettement qu'elle crée détruit la demande solvable tant des consommateurs que des gouvernements. Ce faisant, le néolibéralisme empêche la conversion d'une grande partie des profits (profits d'entreprise et intérêts) en investissements et d'une grande partie des investissements en emplois nouveaux. Dans la mesure où profits et épargne se convertiront en investissements nationaux, et non en placements boursiers, monétaires ou immobiliers ou en investissements directs dans les économies émergentes (Asie du Pacifique, etc.) ils seront principalement affectés à l'achat de machineries et d'équipements dans les entreprises déjà existantes pour les rendre plus performantes, et donc détruiront des emplois au lieu d'en créer.

En caricaturant à peine, la politique néolibérale d'assainissement des finances publiques fait plutôt en sorte que *les profits d'aujourd'hui seront les placements spéculatifs de demain et les rationalisations d'après-demain*.

Non seulement cette politique anti-humaniste généralise-t-elle l'exclusion mais elle engendre dans la classe capitaliste même une logique de profits sans production et même contre la production. Faute d'occasion d'investissement, les détenteurs de capital-argent jettent leur dévolu sur les placements spéculatifs, ce qui, combinée à la morosité générale de l'économie, ne manque pas de déstabiliser les taux de change et d'élever le niveau d'incertitude dans l'économie, donc de créer une pression à la hausse sur le taux d'intérêt, ce qui réduit davantage les possibilités de reprise de la croissance.

Plus globalement, la détérioration naissante des systèmes d'éducation et de santé, et des infrastructures de transport, nuit au progrès de la productivité. Sans compter que la hausse du chômage abaisse de beaucoup la productivité sociale (un chômeur ne produit rien mais doit consommer un minimum de ressources) [S-12]. De même, la polarisation sociale, due à l'exclusion, entraîne de nouveaux coûts sociaux, souvent difficilement quantifiables, comme par exemple le manque de motivation des étudiants et de la main-d'oeuvre, et le gonflement des organisations de contrôle et de surveillance, ce qui enfle une bureaucratie non-productive, publique (police, tribunaux, prisons) et privée (agences de sécurité), que par ailleurs le néolibéralisme prétend restreindre.

Le succès américain grâce à l'endettement envers l'extérieur

Enfin, la politique néolibérale d'assainissement des finances publiques produit le contraire du but recherché. Elle ne laisse au Québec (et au Canada) comme seule porte de sortie pour soutenir la croissance que la hausse des exportations nettes (exportations moins importations) vers les États-Unis qui ont sauvé les économies québécoise et canadienne depuis la dernière récession [1-39,40]. Étant donné, d'ailleurs, le relatif succès économique américain depuis quelques années, comparé non seulement au Canada mais à l'Europe et au Japon, les tenants du néolibéralisme prétendent qu'il faut, comme les États-Unis, aller encore plus loin sur le chemin néolibéral pour retrouver la croissance, en particulier rendre la main-d'œuvre encore plus flexible et diminuer davantage la pression fiscale, en particulier sur les revenus du capital.

C'est ignorer les déséquilibres persistants du budget et du compte courant américains après plusieurs années de relative prospérité et surtout, c'est ignorer la croissance phénoménale de l'endettement international américain qui s'est encore amplifié depuis 1993 au point d'avoir plus que financé l'entier déficit budgétaire américain de 1995 [*The Economist*, 6/04/96, page 77]. À ce rythme d'emprunt international, n'importe quelle économie développée aurait relativement bien performé. Sans compter que les États-Unis sont toujours à la traîne de la plupart des autres pays développés en ce qui concerne la croissance de la productivité [*The Economist*, 11/05/96, page 74] et des dépenses en recherche-développement [*The Economist*, 18/05/96, page 80]. Le tout relatif succès de croissance du PIB américain n'a donc rien à voir avec une politique néolibérale d'assainissement des finances publiques. Au contraire, c'est le financement extérieur du déficit budgétaire qui en a été le moteur !

Et dans la mesure où le néolibéralisme en matière salariale et fiscale -- mais non aux niveaux des équilibres budgétaires et du compte courant -- a été solidement implanté aux États-Unis dès le début des années 80, il a sans doute donné aux États-Unis une *avance* sur ses concurrents, dont le Québec. Les gagnants, même des plus mauvais systèmes, s'en tireront toujours mieux que les autres même si, en moyenne, tous y perdent. Mais le néolibéralisme salarial et fiscal a augmenté de beaucoup les inégalités sociales [*New Internationalist*, juillet 1996, page 12], contrairement au Québec et au Canada qui ont évité cette dérive grâce uniquement aux paiements de transfert [S-16].

Cette croissance des inégalités ne manquerait pas de ralentir la croissance s'il n'y avait pas l'injection massive de capital-argent extérieur qui a fait passer les États-Unis de la position du plus grand créancier du monde à celui de plus grand débiteur. Mais cette stratégie de la croissance par l'endettement, il n'y a que les États-Unis qui puissent continuer de s'en prévaloir sans pénalité sur le long terme, à cause de leur pouvoir de marché, de la puissance de leur dollar, sinon de leur capacité de chantage militaire.

b. un problème de déficits accumulés (d'endettement)

Évitant d'abord l'engrenage de ce cercle vicieux qui le confrontait depuis le début de la période de morosité en 1975 (profondes dépressions et reprises anémiques), l'État a empilé une montagne de dettes [3-39,40]. Ce qui en a graduellement fait l'otage consentant de son créancier, le capital, en particulier le capital financier. Faute d'une politique de confrontation avec le capital financier, les gouvernements se voient obligés, avec de moins en moins de marge de manoeuvre, de plonger dans le cercle vicieux de l'endettement.

Pourtant, cette morosité qui dure depuis plus de 20 ans et qui est la cause première de la crise fiscale, ce sont les forces du capital qui en sont la cause profonde même si alors la crise pétrolière avait servi de révélateur et de fausse explication. C'étaient bien les forces du capital qui, à partir de la fin des années soixante, insatisfaits du taux de profit de l'entreprise [Statistique Canada, bénéfices selon la comptabilité nationale (11-210) par rapport au stock de capital net (non publiés)] avaient, dans les années soixante-dix, privilégié les revenus d'intérêt provenant des gouvernements du tiers monde puis des gouvernements des pays développés après l'éclatement de la crise de la dette du tiers monde au début des années 80.

Ensuite, l'économie-casino des années 80 a pris le relais et malgré l'éclatement de la bulle immobilière au milieu des années 80, la spéculation mobilière (bourse, etc.) continue aujourd'hui de plus belle. Finalement, à partir de la récession 81-82, les investissements privés, par rapport à la production nationale, ont commencé à décroître et, depuis, n'ont jamais recouvré leur niveau historique relatif d'après-guerre [Statistique Canada, 11-210, tableau 1]. On remarque que cette baisse relative des investissements privés correspond à l'implantation des politiques néolibérales au même moment aux ÉU (et en Grande-Bretagne) en matière de salaire et de fiscalité.

Quinze ans de politiques néolibérales ont certes rétabli la rentabilité d'il y a 50 ans du capital, tout au moins si on utilise comme indicateur les profits d'entreprise plus les intérêts par rapport au revenu national [Statistique Canada, 11-210, tableau 1]. Le moyen en a été simple et radical : une brusque et importante hausse du taux d'intérêt réel (ajusté pour l'inflation) à long-terme au tournant des années 80 [Statistique Canada, 11-210, tableaux 12 et 32]. Cependant, les conditions de l'expansion des capitaux, soit le quasi plein emploi, l'augmentation continue du salaire réel et le crédit à bon marché des 30 *glorieuses* (1945-1975) n'ont pas été restaurées, loin de là.

Un héritage social dont les jeunes bénéficient à plein...

Pour cacher la responsabilité des forces du capital, il est trop facile, aujourd'hui, d'invoquer la fausse excuse démagogique des *baby-boomers* et des aînés qui auraient «*reporter sur les générations suivantes une partie du poids du financement de l'action de l'État*» [S-III] comme le dit le Premier ministre. Il n'y a pas seulement les dépenses d'immobilisation (routes, écoles, hôpitaux) qui bénéficient aux jeunes générations, comme doit l'avouer le gouvernement dans *Oser choisir ensemble* [3-54]. Il y a aussi la presque totalité des dépenses courantes (les soit disantes dépenses d'épicerie). S'il n'y avait pas eu des salaires des enseignantes et du personnel de la santé, il n'y aurait pas eu cette importante élévation du niveau d'éducation et de santé du Québec depuis 30 ans dont parle le gouvernement dans *Oser choisir ensemble* [S-74,75,81].

Les dépenses courantes, ce sont en réalité des investissements sociaux qui bénéficient directement aux personnes. Ils sont finalement bien plus précieux pour une société que beaucoup d'investissements, au sens étroit, dans le ciment, l'acier ou les microprocesseurs. Inutile d'ajouter que les jeunes générations profitent drôlement de ne pas grandir dans la *grande noirceur* d'antan. Loin d'être à démolir, cet héritage doit être défendu et amélioré par toutes les générations contre l'oeuvre de démolition du capital financier et des gouvernements néolibéraux.

... pour lequel l'entreprise n'a pas fait sa part

Mais il est vrai qu'une bonne partie de cet héritage fut financé par emprunt et que, maintenant, l'empilement de la montagne de dettes publiques commande, pour le service de la dette, une part sans cesse croissante des revenus fiscaux qui, eux, vont en décroissants. Les gouvernements en viennent donc à couper massivement dans les services publics et programmes sociaux, ce qui envenime encore le cercle vicieux de l'endettement par une nouvelle destruction de l'emploi (directement et par le biais de la réduction de la demande solvable des plus pauvres). Cependant, le problème n'est ni le contenu de cet héritage ni la capacité de la société québécoise de se le payer : la croissance économique d'après-guerre et la hausse de productivité du travail le permettaient aisément [1-15,16].

Le problème a été le mode de financement de cet héritage. Les classes aisées du Québec et d'ailleurs ont prêté aux gouvernements du Québec (et du Canada) au lieu de payer leur juste part d'impôt. Il est erroné de prétendre que les entreprises contribuent relativement plus aux revenus autonomes du gouvernement du Québec depuis 1970 comme le prétend *Oser choisir ensemble* [S-44,45].

La cotisation de l'employeur pour le Fonds des services de santé, dont le montant équivaut en 1996 à la somme totale de l'impôt sur les profits plus la taxe sur le capital, est une taxe sur la masse salariale. À ce titre l'employeur la paie au nom de l'employé tout comme le commerçant paie la TVQ au nom du consommateur. Ce rajustement réduit la contribution des sociétés à moins de 10% des revenus autonomes, un pourcentage inférieur à leur contribution de 1970.

D'ailleurs, la totalité de l'impôt sur le profit des entreprises n'équivaut plus, en 1995 pour l'ensemble des gouvernements fédéral et provinciaux, qu'à 13% de la totalité de l'impôt sur le revenu des particuliers, alors qu'en 1950 l'impôt sur les profits était *supérieur* de 8% à celui sur les particuliers [Statistique Canada, 11-210 et 11-010, tableau 3] ! Si la croissance rapide du Produit intérieur brut d'alors a certes contribué à la réduction du ratio de la dette publique sur le PIB jusqu'en 1975, on peut penser que le fait que l'entreprise faisait alors plus sa part y a aussi contribué.

Quant au taux d'imposition maximum des revenus élevés des particuliers, il est passé, au Québec, de 68% en 1976 à 51% si l'on combine les taux provincial et fédéral [**Les finances publiques du Québec, vivre selon nos moyens**, 1993, page 39]. Ce qui fait que l'actuel structure d'imposition sur le revenu des particuliers n'est pas du tout progressive au-delà de 50 000 \$ et à peine de 20 000 \$ à 50 000 \$, sans égard à l'évasion fiscale [S-35].

La montagne de dettes

La montagne de dettes résulte certes principalement de la morosité économique qui se prolonge depuis 1975. Mais elle est fortement aggravé par le refus des entreprises et des classes aisées de faire leur part. Cette montagne augmente le risque de défaut de paiement des gouvernements. Certes il est impossible aux gouvernements de déclarer banqueroute (et de recommencer sous un autre nom comme le disait savoureusement l'humoriste Lemire). Mais comme l'État est maître de la loi, il peut toujours déclarer un moratoire, temporaire ou permanent, sur le paiement des intérêts comme l'ont momentanément fait le Brésil et le Pérou dans les années 80, (et l'Alberta dans les années 30 !) sans craindre de poursuites judiciaires.

Un État souverain, maître de sa monnaie, dispose, tout au moins par rapport à la dette contractée dans sa monnaie nationale, de l'arme redoutable de l'inflation galopante que peut à tout moment déclencher la banque centrale. C'est ce qu'a fait une Allemagne ruinée, dans les années 20, et une Russie tout aussi ruinée il y a quelques années. Ces hyper-inflations produisent peut-être le chaos mais elles ruinent les prêteurs nationaux car elles réduisent à presque rien la valeur des dettes qui peuvent être alors remboursés rapidement à une fraction de leur valeur avant d'arrêter l'hyper-inflation.

Connaissant ces deux méthodes employées de temps à autre, on comprendra que le capital financier exigera un taux d'intérêt d'autant plus élevé qu'un gouvernement est plus endetté et plus son déficit est élevé, par exemple le Québec par rapport aux autres provinces sauf Terre-Neuve [3-52], parce que le risque est plus élevé. Le cercle vicieux de l'endettement s'en trouve ainsi encore empiré par une augmentation antisociale des dépenses publiques pour payer davantage d'intérêts sur une dette croissante [3-50].

Finalement, une partie importante de la dette publique du Québec (et du Canada) est due à l'extérieur, rare cas parmi les pays développés et cas unique parmi le G-7 [*The Economist*, 25/05/96, page 80]. Le Québec et le Canada s'en trouvent d'autant plus à la merci des mouvements internationaux du capital-argent et donc des cotes des maisons financières américaines Moody's et Standard and Poor. Les gouvernements du Québec et fédéral qui ont franchement opté pour des politiques néolibérales, et qui ont eu de la difficulté à faire passer la pilule auprès de la population, trouvent certainement leur compte à invoquer le risque de décote puisque cela leur permet de blâmer le capital étranger pour leurs politiques de coupures [3-53]. Québec et surtout Ottawa se seraient-ils volontairement mis en position de vulnérabilité face au capital extérieur pour apparaître comme des victimes et ainsi désamorcer toute protestation sociale ?

Faudrait-il geler le paiement des intérêts ?

C'est à se demander si la seule solution qui reste pour se sortir de ce cul-de-sac ne serait pas un **gel sur le remboursement des intérêts sur la dette publique**, à l'exception des obligations d'épargnes, jusqu'à l'établissement du plein emploi. Certes, grâce à leur contrôle des épargnes de la population travailleuse, institutions financières et même l'État (Caisse de dépôt et de placement) ont placé une proportion importante des fonds de pensions et d'assurances dans la dette publique. Ainsi, ils se sont assurés sans risque de juteuses commissions tout en prenant les futurs bénéficiaires de ces fonds en otage si jamais l'État devait avoir recours à un moratoire ou à l'hyper-inflation. Ce moratoire pourrait même prendre la forme de prêts obligatoires à bas taux d'intérêt imposés au fonds de pension pendant que le capital financier retire ses fonds propres.

Mais ces institutions financières ont oublié qu'un État qui voudrait les confronter pourrait les nationaliser et donc utiliser cotisations, primes et, au besoin, vendre des actifs privés pour assurer les prestations courantes jusqu'à l'autofinancement du plein emploi. Tout gel des intérêts nécessiterait donc un **garanti par l'État des paiements de pensions et d'assurance** en cas de défauts de paiements par les fonds privés de pension et les compagnies d'assurances qui, le cas échéant, seraient nationalisées.

Ce gel, en effet, mettrait fin au chantage du capital financier tout en libérant la dizaine de milliards \$ de surplus primaires (revenus totaux *moins* les dépenses de programmes c'est-à-dire la totalité des dépenses sans les frais d'intérêt) actuellement disponibles pour le Québec. Selon les budgets 96-97, le surplus primaire provincial est de plus de 4 milliards \$ [S-30] et celui fédéral de 26 milliards \$ [budget fédéral, tableau 7.1] dont le quart revient au Québec. Ce surplus d'une dizaine de milliards est amplement suffisant pour enclencher un processus de plein emploi. La dynamique ainsi créée permettrait de rompre le cercle vicieux de l'endettement, en rétablissant immédiatement l'équilibre budgétaire, ce qui libère l'État des griffes du capital financier, tout en fournissant les moyens pour démarrer le moteur du plein emploi.

c. un problème de libre-échange

Une fois l'État bien endetté, le capital financier doit s'assurer de sa solvabilité. Il ne suffit pas, en effet, que les partis politiques soient acquis à l'assainissement des finances publiques à la mode néolibérale. Pressés par la population, les gouvernements pourraient être contraints de faire financer services publics et programmes sociaux directement par la banque centrale, c'est-à-dire par l'inflation comme on l'a vu, ou même, à la limite, par la taxation des profits et des gens à haut revenu qui manifestement ne font pas leur part comme on l'a aussi examiné.

Tant que les gouvernements devront se faire ré-élire et qu'est sauvegardé le droit de grève, ce *danger* existe. Pour s'en prémunir, le capital s'est doté d'une assurance mur-à-mur : le libre-échange c'est-à-dire, concrètement, au niveau mondial, l'Accord générale sur le commerce et les tarifs géré par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et, en Amérique du Nord, l'ALÉNA. En effet, la libre circulation mondiale du capital-argent et des marchandises permet tous les chantages contre un État un tant soit peu récalcitrant au néolibéralisme.

L'ampleur même du marché des changes -- plus d'un billion par jour de transactions -- qu'a stimulé la libre circulation des capitaux, a en effet réduit à la marge la capacité des banques centrales de contrer les attaques spéculatives sur la monnaie nationale tant leurs réserves de change sont devenues relativement minces par rapport à l'ampleur prise par la globalisation du capital-argent et tellement se sont généralisées les transactions monétaires trans-frontalières à l'abri de la réglementation nationale.

L'illusion des bas taux d'intérêt

Ce sont d'ailleurs ces nouvelles réalités de la globalisation qui rendent utopiques tout scénario volontariste de baisse du taux d'intérêt par la banque centrale contre la volonté du capital financier, scénario que souhaitent certains réformateurs qui ont abdicqué face au néolibéralisme budgétaire. Et nous avons déjà vu comment morosité prolongée, spéculation et montagne de dette publique accroissent incertitude et risque qui, à leur tour, créent une pression à la hausse sur les taux d'intérêt.

Cependant, le capital financier craint une récession qui précipiterait des banqueroutes à la chaîne. En 1995, le passif des banqueroutes était, tant au Québec qu'au Canada, de la même ordre de grandeur que durant la dernière récession et de 3 à 4 fois plus élevé que durant la récession du début des années 80 [Statistique Canada, 11-010 et 11-210, tableau 44]. Il faut se souvenir comment, dans les années 80, les grandes institutions financières avaient été échaudées par la crise financière du tiers monde puis par les crises pétrolière et surtout immobilière et comment, maintenant, elles craignent l'éclatement d'une crise boursière à la japonaise.

Devant donc tenir finalement compte des effets dévastateurs du cercle vicieux de l'endettement sur l'économie réelle, le capital doit consentir à une baisse momentanée toute relative des taux d'intérêt à court terme pour soulager le service de la dette des consommateurs, dont le niveau d'endettement relativement à leur revenu disponible est aussi à un niveau historiquement élevé [1-28], des PME et des États. Cette politique de peur peut tout au plus retarder la récession, comme cela paraît être aujourd'hui le cas sauf peut-être au Québec, mais elle ne saurait relancer durablement la croissance et l'emploi parce qu'elle ne s'attaque pas aux paramètres fondamentaux que sont l'emploi, les bas salaires et le surendettement privé et public.

Le carcan de la compétitivité fiscale

Que ce soit le Québec par rapport à l'Ontario qui baisse cette année ses taux d'imposition, ou le Canada par rapport aux États-Unis qui, avec le Japon, a la plus basse pression fiscale du monde développé [3-9,10], la compétition fiscale exigera dans les prochaines années, si les règles du jeu ne changent pas, qu'il y ait encore diminution de la pression fiscale sur les revenus du capital sous peine que le Québec ou le Canada n'ait pas leur part d'investissements extérieurs [*The Gazette*, 29/06/96 pour le Québec], d'autant plus que la situation politique pourrait servir de prétexte au chantage, si ce n'est même à provoquer éventuellement une sortie de capitaux d'origine canadienne et québécoise.

On comprendra alors que comme la compétitivité fiscale libre-échangiste désavantage sans doute déjà le Québec et qu'elle le fera de plus en plus, toute stratégie de réforme fiscale, quelque modeste qu'elle soit, est vouée à l'échec tant qu'elle se situe dans une logique d'assainissement néolibéral des finances publiques et qu'elle accepte le cadre de l'ALÉNA. Bien sûr, il sera toujours possible pour un gouvernement rusé de donner un dollar supplémentaire à Yvette (par exemple pour l'économie sociale) pendant qu'il en enlève 10 à Jeanne (par exemple en coupant dans les services publics).

C'est exactement ce que fait le budget 96-97 par exemple, pour le soutien aux organismes communautaires (SSOC) augmenté d'environ 24 millions \$ (+25%) [*Relations*, juillet-août 1996, page 165], augmentation qui se perd cependant dans la mer du milliard coupé en dollars courants dans la santé, l'éducation et ailleurs [3-62]. La seule stratégie de réforme réaliste reste alors une stratégie de rupture radicale avec le néolibéralisme parce que sa perspective de plein emploi lui permet d'aller chercher un appui massif auprès de la majorité de la population.

Faudrait-il alors contrer toute tentative de fuite des capitaux (un gigantesque coup de la Bring's), qui risque fort de se produire en cas de la mise en place d'une politique fiscale de plein emploi et de restauration des services publics, par **l'annulation des dettes publiques dues aux instigateurs de ce coup, la nationalisation sans compensation des institutions financières participantes et la mise en veilleuse de l'ALÉNA ?**

2. POLITIQUE FISCALE DU PLEIN EMPLOI DURABLE

a. Le but de la politique fiscale est de **dégager chaque année la dizaine de milliards requis pour créer des dizaines de milliers d'emplois** qui répondent aux besoins sociaux de la grande majorité tout en préservant les équilibres écologiques. Syndicats et groupes de femmes, populaires et environnementaux ont depuis longtemps identifié les champs d'application de ces emplois : *infrastructures sociales*, logements sociaux, réseau national de garderies à bon marché, médecine préventive décentralisée, éducation post-secondaire totalement gratuite, efficacité énergétique, généralisation du transport en commun, etc..

b. Le moyen de la politique fiscale est fondamentalement **la taxation des profits, des revenus élevés et de la richesse par le biais de la progressivité très rapide** au-delà d'un certain seuil de rentabilité, de revenu et de richesse, seuils qui devraient être déterminés suite à un débat public. Cependant, pour que le pilier du système fiscal devienne l'impôt sur les revenus et sur la richesse, il faut que tous les revenus et toute la richesse soient exposés au grand jour.

Abolition des paradis fiscaux

Il faut donc abolir le secret commercial, qui n'est secret que pour la population et non pour les compétiteurs, et standardiser les méthodes comptables à des fins de transparence. Par la suite, il faut abolir l'évasion fiscale (la non-déclaration au fisc de certains revenus). Il est en particulier impérieux d'abolir les paradis fiscaux : le maquillage de revenus par la manipulation des prix entre filiales nationale et étrangère, les faux prêts d'une filiale financière étrangère plus fiscalement avantagée au niveau des intérêts perçus, les faux dividendes à cette filiale...

Cette transparence nécessiterait le contrôle des flux financiers trans-frontaliers et de la politique de prix internes des transnationales. On voit mal cette tâche accomplie sans nationalisation des institutions financières. Prioriser la lutte contre l'évasion fiscale des simples travailleurs et des PME, comme vient de le décider le gouvernement [S-129,130], aux dépens des paradis fiscaux privilégiés par le capital financier est une flagrante négation du principe d'équité dont se réclame le mandat donné à la Commission sur la fiscalité.

Se pose aussi la question de l'abolition des abris fiscaux (la non-imposition de certains revenus déclarés). Mais certains de ces abris, utilisés en particulier pour des fins de retraite (RPA et RÉER) et d'assurance-santé, qui sont parmi les plus lucratifs à taxer par le gouvernement [S-39] répondent à des besoins sociaux légitimes faute de couverture adéquate par les programmes gouvernementaux (sécurité de la vieillesse, régime de pensions du Québec, régimes dentaires, etc.). Sans bonification importante de ces programmes gouvernementaux, la suppression de ces abris, sauf la réduction des seuils élevés des RÉER, serait une taxation régressive des revenus du travail. Faute d'alternatives, ces abris doivent être maintenus.

Taxer la consommation de luxe

c. Un moyen complémentaire pourrait être la taxation de la consommation de luxe, en particulier de la consommation énergivore, y compris les intrants industriels (exemples : production industrielle au-delà de la norme la plus performante, émanations et déchets industriels non-recyclés, grosses voitures, électricité au-delà d'un certain seuil, résidences principales au-delà d'une certaine surface par personne, véhicules récréatifs, résidences secondaires, etc.).

Mais quand ce type de consommation répond à un besoin social (d'habitation, de transport, de loisir), et non à un luxe, sa taxation doit être précédée d'alternatives plus écologiques (logement social, transport en commun, réseau de parcs publics) sans quoi ce type de taxation ne devient qu'une autre taxe régressive comme le sont toutes les taxes sur la consommation.

Pour cette raison, **toutes les taxes sur la consommation doivent être abolies sauf celles sur la consommation de luxe, qui doivent être augmentées, et celles sur la consommation directement nuisible à la santé (tabac, alcool) qui doivent être maintenues**, non pas pour des raisons morales mais à cause des frais sociaux (santé, accidents, productivité, pollution) qu'ils entraînent. Les taxes sur la consommation doivent viser, d'ailleurs, plus à modifier le système de production et les habitudes de consommation qu'à générer des revenus fiscaux.

À cet égard, d'ailleurs, l'État, à cause de son désir d'accommoder les multinationales pharmaceutiques pour des fins de développement industriel, leur paie trop cher les médicaments comme le gouvernement l'admet lui-même [S-71]. Il n'y a pas de doute non plus que le système de salariat pour les médecins, combiné à leur attachement aux CLSC, limiterait la croissance du coût du système de santé.

La création d'emplois : l'échec de l'entreprise privée...

La politique fiscale du Québec doit s'intégrer à un projet de société alternatif dont la pierre d'assise est le plein emploi durable. Une société qui a atteint un sommet de productivité du travail grâce à l'informatique et la robotique a les moyens de supprimer complètement le chômage et la pauvreté. Depuis 1945, la productivité du travail au Québec a environ été multipliée par trois [1-19]. Cette hausse donne même les moyens de diminuer radicalement le temps de travail sans aucunement diminuer la rémunération.

Cette politique est aux antipodes du *partage du travail*, en réalité le partage de la pauvreté : partager la même masse d'heures de travail payée par la même masse salariale n'augmente en rien la demande solvable globale. En fait, la hausse de productivité oblige à réduire les heures de travail sans baisse de salaire pour atteindre le plein emploi durable, une fois atteint un certain niveau satisfaisant de salaire et de services publics.

Le néolibéralisme, au contraire, pousse à l'augmentation des heures de travail des gens travaillant à temps plein [1-57] et à la précarisation du travail des autres [1-58]. Cette tendance, combinée à la spéculation, à la rationalisation et, de plus en plus, au chantage politique explique pourquoi l'entreprise privée, non seulement n'a-t-elle pas créée d'emplois au Québec de 1989 à 1995, mais qu'elle en a détruit [1-55] et que, dorénavant, en lien avec les coupures gouvernementales, elle continue de le faire au Québec mais non en Ontario, comme l'ont dramatiquement relevé les toutes dernières statistiques.

En fait, c'est depuis 1993 que les investissements en immobilisation au Québec retardent relativement par rapport à ceux faits ailleurs au Canada [*Les Affaires*, 23/03/96, page 10]. Faut-il rappeler que de 1990 à 1995, la croissance des investissements des entreprises a été nulle au Québec malgré une croissance des dépenses publiques et de consommation d'environ 1% par année [1-26].

... et la démission du gouvernement

On comprendra que cette dure réalité fait frémir lorsqu'on entend le premier ministre parler «*d'une rupture à l'égard d'une attitude traditionnelle où, trop souvent, on faisait porter la responsabilité de la création d'emplois sur le gouvernement*» [S-III]. Pourtant, une des lignes de force du programme du PQ lors des dernières élections était encore le plein emploi [Résumé du programme du Parti québécois, 1994]. Il est triste de voir le gouvernement du Québec s'être rangé dans le camp de la Banque du Canada qui a aussi abandonné le plein emploi au profit de la stabilité monétaire.

3. UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DE FOND ET DE FORME

La question du plein emploi et son corollaire, la diminution du temps de travail sans baisse de rémunération, n'est pas qu'une affaire de justice sociale. C'est aussi une question de démocratie. La fin de l'exclusion et l'augmentation du temps libre sont les conditions matérielles pour atteindre la vraie démocratie, la démocratie participative et directe. Celle-ci, à son tour, libérera l'esprit d'*entrepreneurship* pour tous et toutes et le découplant du *sens des affaires* qui n'est le fait que d'une minorité ayant accès au capital-argent.

Ne doit-on pas d'ailleurs s'inquiéter du déficit démocratique qui résulte de la généralisation de l'exclusion due à la politique néolibérale de l'assainissement des finances publiques ? Non seulement aboutit-on tendanciellement à une société duale qui détruit les prémisses économiques de la citoyenneté commune, pierre d'assise de la démocratie, mais aussi en arrive-t-on à une idéologie de la pensée unique, la pensée néolibérale, que promeut presque la totalité des faiseurs d'opinion. Or il n'y a pas de démocratie sans débat d'idées et pas seulement sur les modalités, les formes et les rythmes mais sur le fond.

Compétitivité et équité sont incompatibles

Malheureusement, la collection de documents «*Oser choisir ensemble*» proposée aux organismes désirant présenter un mémoire, par ailleurs précieuse mine d'informations, s'inscrit sans aucun sens critique dans le moule de la pensée unique en acceptant la contrainte de la *compétitivité fiscale*, que l'on trouve inscrit dans le mandat donné à la Commission sur la fiscalité par le Premier ministre. Pire, le Premier ministre laisse même entendre qu'il y aurait compatibilité entre un régime fiscal équitable et un régime compétitif [S-V].

S'il subsistait quelques doutes sur cette compatibilité, le contenu de *Oser choisir ensemble* les dissipe rapidement. La pression fiscale de nos deux partenaires commerciaux, les ÉU et l'Ontario, qui achètent ensemble 40% du PIB québécois [2-5à10], est moindre que le Québec, en particulier à l'égard des entreprises [S-50] et des gens à revenu élevé [S-36]. Compétitivité oblige, faudrait-il donc diminuer cette pression ? Adieu équité.

Comme si le déficit démocratique de fond sous-jacent à *Oser choisir ensemble* ne causait pas déjà suffisamment problème, voilà que les modalités mêmes de la consultation laissent sceptiques : donner aux organismes un petit six semaines en plein été pour préparer un mémoire sans même offrir d'aide financière.

D'ailleurs les deux derniers budgets n'ont-ils pas déjà fait le lit de la politique fiscale que l'on prétend discuter ici ? On a déjà décidé de réduire le déficit à zéro en coupant dans les dépenses principalement sociales et non en augmentant les impôts de ceux qui ont les moyens de payer, sous prétexte justement de compétitivité fiscale.

Faudrait-il nous consulter seulement sur certaines modalités du comment faire : taux unique d'imposition (*flat tax*), fond de remboursement de la dette, loi sur l'élimination du déficit qui sera adoptée de toute façon, les secteurs et sous-secteurs à couper et à ménager ? Il semble que ça soit le cas. Nous ne mangeons pas de ce pain-là. Mais nous ne nous mettrons pas non plus sur la touche par sentiment d'impuissance. Nous parlerons et nous irons au fond des choses.

L'indépendance pour une autre politique fiscale

L'actuel gouvernement du Québec a comme politique fondamentale, l'indépendance. On peut en effet comprendre cet objectif quand on voit la contribution décroissante du gouvernement fédéral au budget social du gouvernement du Québec [S-24]. Et il est vrai que le Québec n'est que partiellement maître de sa politique fiscale et pas du tout de sa politique monétaire. On se demande toutefois pourquoi le gouvernement du Québec tient mordicus à l'indépendance si l'essence de ses politiques économique et fiscale sont les mêmes que le fédéral, soit le libre-échange et l'assainissement néolibéral des finances publiques.

L'indépendance pour quoi faire ? Pourquoi la population du Québec prendrait-elle le risque, que le gouvernement fédéral s'évertue dangereusement à faire grandir, de «*tout changer pour que rien ne change*» ? Il y a là une énigme, un problème de transparence qui finalement s'ajoute au déficit démocratique.